

Communiqué de presse

Le Chef du gouvernement préside le Conseil d'administration de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications

Rabat le 25 juillet 2025

Le Chef du gouvernement, M. Aziz Akhannouch a présidé, vendredi 25 juillet 2025 à Rabat, la réunion du Conseil d'administration de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, consacrée à l'examen de la situation actuelle du secteur des télécommunications et des projets et programmes de l'agence pour les années prochaines.

Au début de cette réunion, le Chef du gouvernement a rappelé l'engagement de notre pays, sous la conduite éclairée de SM Le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, dans un processus de transformation numérique globale et intégrée à travers l'adoption de la stratégie « Maroc Digital 2030 », soulignant que le gouvernement considère le secteur des télécommunications comme étant un jalon essentiel pour l'amélioration des indicateurs de développement et la réduction des disparités numériques et territoriales.

Le Chef du gouvernement a affirmé à cet égard que la généralisation globale du réseau des télécommunications à l'ensemble des régions du Royaume, particulièrement les zones montagneuses, est une question qui ne saurait faire l'objet de reports ou d'attente, appelant l'agence à s'atteler à définir les zones non couvertes et à coordonner ses efforts avec les départements gouvernementaux concernés et le secteur privé, en vue de permettre aux citoyens dans ces zones de bénéficier des services des télécommunications avec la qualité et la célérité requises.

Cette réunion a permis de prendre une série de décisions dont le lancement d'une campagne pour l'identification des localités éloignées souffrant d'une couverture faible ou de l'absence du réseau des télécommunications, dans la perspective de leur couverture, conformément à un programme prédéfini. Il s'agit également du lancement de la technologie 5G qui permettra d'améliorer le rendement du réseau et d'accompagner le développement économique et social dans notre pays.

Au cours de cette réunion, le directeur général de l'ANRT, M. Azlarab Hassibi a présenté un exposé sur l'évolution enregistrée au niveau des indicateurs de couverture et des taux d'accès aux services des télécommunications, notamment dans le secteur de la téléphonie mobile qui compte désormais 57 millions d'abonnés.

Il a également mis en lumière l'évolution du secteur de l'Internet qui compte quelque 40 millions d'utilisateurs, avec un taux d'utilisateurs de 90% par rapport au nombre de la population, taux qui ne dépasse pas 37% au niveau du continent africain. Notre pays arrive ainsi en tête des pays africains dans le classement de l'Union Internationale des Télécommunications pour l'année 2025, selon l'indicateur du développement des technologies de l'information et de la communication (IDI).

Le directeur général de l'ANRT a également fait état d'une actualisation du Plan National des Fréquences (PNF) afin qu'il puisse accompagner le développement technologique et le développement socio-économique dans le Royaume, ainsi que de la poursuite des projets structurants relatifs à l'extension du raccordement à l'internet haut débit et aux réseaux de fibre optique. Il a en outre précisé que la technologie 5G sera mise en place à travers des investissements globaux de 80 milliards de dirhams, ce qui permettra dans une première étape à la fin de l'année 2025, la couverture de

plusieurs villes par cette technologie. L'élargissement de la connexion par la technologie 5G devrait couvrir 85% de la population à l'horizon 2030.